

Le service, ça compte ! Respectez notre ancienneté.

Les employés à temps partiel, du personnel scolaire et de soutien, veulent la reconnaissance des années de service qu'ils ont fait dans les collèges. Ce n'est qu'une question de justice !

Aucuns droits : Étant donné qu'à l'heure actuelle, les collèges n'ont pas besoin de négocier avec nous, ils peuvent ignorer nos années de service et ne pas nous prendre en considération pour les emplois, à temps plein ou à temps partiel. Notre dévouement et fidélité ne signifient rien.

Népotisme : De nombreux employés à temps partiel avec des années de service n'ont pas été pris en considération pour les emplois à temps plein; ces emplois ont probablement été donnés aux amis du patron.

Insécurité : Tous les employés à temps partiel, à contrat ou de session des collèges vivent dans l'insécurité. Ils se demandent si leurs contrats se renouvellent, s'ils perdent des heures de travail ou s'il est temps de chercher un autre emploi plus sécuritaire. Ce sentiment d'insécurité pourrait les hanter aussi souvent qu'une fois toutes les huit semaines, surtout dans le cas de certains professeurs d'anglais, langue seconde.

Manque de coordination : Si un employé à temps partiel est embauché par un département, une école ou un institut, au sein d'un collège, il n'existe aucun processus coordonné pour se renseigner sur les postes vacants dans d'autres départements dont les personnes qualifiées peuvent faire la demande d'emploi.

Dévouement : En tant qu'employés dans les collèges, nous sommes fidèles à nos employeurs et dévoués à nos étudiants, alors que le système collégial nous laisse dans un état vulnérable et d'insécurité. Le nombre d'années de service ne signifie rien.

Que pouvons-nous faire ? L'un des principes fondamentaux pour un syndicat est celui de la protection des droits d'ancienneté. L'adhésion à l'OPSECAAT nous fait avancer un pas plus proche de la table de négociation à laquelle nous pourrions négocier pour la reconnaissance des années de service et des droits d'ancienneté.

Signez la carte de membre de l'OPSECAAT dès aujourd'hui : votre adhésion est confidentielle !

Appelez-nous au 416-448-7433 ou 1-866-811-7274.

www.collegeworkers.org

Veillez afficher et distribuer.